Élections professionnelles : les obstacles rencontrés ne doivent pas vous empêcher de voter pour votre OS préférée (nous) !

Les élections professionnelles dans la Fonction publique[1] se dérouleront du 1er au 8 décembre 2022.

Liste (non-exhaustive) des problèmes, bugs, anomalies, dysfonctionnements, carences, pannes :
- des agent·es qui ne reçoivent pas leurs codes de connexion à domicile
- des agent·es à qui on demande de fournir leurs coordonnées bancaires pour pouvoir s'identifier ou générer un nouveau mot de passe
- des modalités de vote complexes, pour lesquelles il faut fournir un matricule (que certain·es ne connaissent pas…), un identifiant, une clé de sécurité, leur date de naissance
- des dates de naissance fantaisistes attribuées aux agent·es par le système de vote (nombre d'agent.es se sont vu.es attribuer le 11/11/2011 !)
- des dispositifs de vote différents pour les élections au CSA local et aux instances nationales (CSA ministériel ou CAP/CCP)
- des agent·es des SGC non formé·es aux dispositifs de vote électronique…

L'an dernier, lors des élections dans les nouvelles DDETS et DDETS-PP, le taux de participation était supérieur à 75%. Quelles élections politiques peuvent se prévaloir de tels taux de participation ? Aucune. Même la dernière élection présidentielle était en-dessous de ce taux.

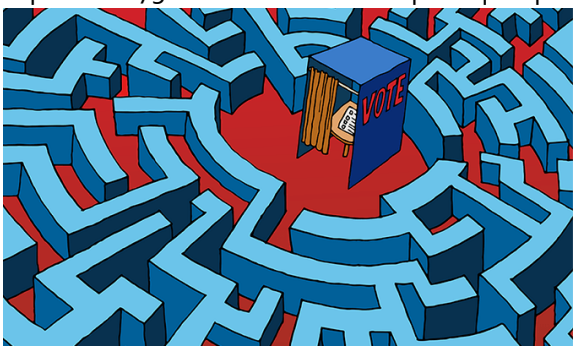

Il faut le dire : les élections professionnelles dans la Fonction publique sont un moment démocratique très important, et les représentant·es du personnel qui sont élu·es disposent d'une véritable et solide légitimité face à l'administration. Est-ce pour cela que l'Etat-employeur impose la généralisation des élections par voie électronique ? Pour saper la légitimité des syndicats et des élu·es ?

Les organisations syndicales, ici ou là, organisent des permanences pour expliquer aux collègues comment voter ou récupérer ses identifiants. **Nous en profitons pour vous inciter à vous rapprocher de nos militant.es si vous êtes perdu.es ou vous posez des questions !**

Combien les différents ministères (Intérieur pour les DDETS et les DDETS-PP et Affaires sociales pour les CSA ministériels et CAP) ont-ils dépensé pour payer des prestataires privés qui sabotent notre démocratie électorale ? **Nous demandons des comptes sur cet argent public dilapidé** : en réalité, nous payons sans doute très cher pour saborder ces élections !

Nous demandons le retour au vote à l'urne, qui est non seulement un gage de participation, mais permettra d'économiser des millions d'euros, car le scrutin est alors organisé par les agent·es et les directions ministérielles locales et nationales.

[1] Dans les trois versants de la Fonction publique : Etat, territoriale, hospitalière